

# Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira  
en Mairie, en séance ordinaire

**LE JEUDI 10 AVRIL 2025 À 20H00**

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://ville-asnieres-sur-oise.fr/>

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2025

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Procès-verbal du 6 février 2025
- 3- Décisions du Maire
- 4- Déclaration d'intention d'aliéner
- 5- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024
- 6- Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 7- Fixation des taux d'imposition 2025
- 8- Subvention aux associations - 2025
- 9- Vote du budget primitif 2025
- 10- Solidarité avec la population de Mayotte
- 11- Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle AH372 sis 7 place Jules Gautier
- 12- Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- 13- Convention de mise à disposition valant procès-verbal dans le cadre de la compétence « lecture publique » avec la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (C3PF)
- 14- Tarification du loyer du terrain communal cadastré F 923 d'une superficie de 1 482 m<sup>2</sup>

Le Maire  
Eric THERRY

